

Le Sport nous apprend que la maison du prince Achille Murat, le nouveau marié, est montée à l'anglaise et les domestiques ne parlent qu'anglais. Cela n'a rien qui puisse nous blesser; c'est chose connue que les Français font de très-mauvais domestiques; on sait avec quel mépris l'ouvrier regarde les laquais galonnés et le terme de *larbin* est presque synonyme de lâche et de voleur.

La caricature du *Charivari* de ce matin représente deux messieurs bien mis dont l'un se saute à toutes jambes; au-dessous est cette explication: Un monsieur auquel on offre aujourd'hui les fonctions d'administrateur dans une grande affaire financière.

Hier, à ce lieu, au Théâtre des Variétés, une petite parodie d'opéra qui se reproduit souvent au Palais-Bourbon. Dans la pièce le *Pont des Soupirs*, les membres du Conseil des Dix, sont armés de couleuvres à papier comme ceux des députés; à un moment sans doute, envoyés des paroles d'un orateur, ils se sont mis à frapper la table de leurs couteaux de bois, absolument comme les *leis honorables*. La parodie fut égayée de quelques-uns.

Le *Figaro* annonce que M. Aubert vient de terminer le premier acte d'un opéra en 3 actes de M. Grangé; le *Mur de la Vie privée*. On se dit p. s. M. de Guilloutet s'occupe de la part de droits d'auteur.

En dépit de l'article XI, jamais on ne fit plus d'indiscrétions sur la vie privée; ainsi vous pourriez lire dans plusieurs journaux que M. et Mme de Metternich sont allés en notre compagnie faire sauter des bouquets de champagne dans l'arbre de Robinson (près de Sévres).

V. Sardou écrit une comédie pour l'inauguration de la nouvelle salle du Vaudeville, au coin de la Chaussée d'Antin.

CH. CAHOT.

Le vote du Sénat est loin d'avoir tranché la question de l'enseignement supérieur. En province comme à Paris, l'opinion se prononce dans le sens d'une modification des hautes études. Voici ce que nous lisons à cet égard, dans une correspondance écrite en dehors de toute exagération de parti.

Dans le monde officiel on reste ému des scrutins du Sénat relatifs à la liberté de l'enseignement supérieur. Venant à la suite d'une discussion approfondie et même passionnée, ces deux verdicts, ainsi qu'ils ont été, dit-on, qualifiés en haut lieu, sont un avertissement. Il est visible que le professeur des facultés universitaires ne reste ni partout ni toujours dans les limites assignées à la controverse par le respect de la morale et de la religion.

Ce désordre appelle un remède prompt, efficace les familles et l'Etat lui-même y sont intéressés. Telle est la signification de l'ordre du jour sénatorial.

On ne va point toutefois jusqu'à solliciter la liberté absolue des études de droit ou de médecine, bien que cette liberté fût certainement aussi rationnelle et peut-être plus inoffensive que celle de l'enseignement primaire ou secondaire. On se borne à réclamer une surveillance plus rigide des préservatives des doctrines émises, des doctrines professées dans certaines chaires et dans certains cours.

J. REBOUX.

CHRONIQUE LOCALE

La Cour de cassation vient de décider que les locataires sont tenus, comme les propriétaires, de supporter, sans indemnité, et à titre de servitude, le trouble momentané que leur causent les travaux qu'une ville fait exécuter dans les voies publiques.

En conséquence, il n'est dû d'indemnité pour les dommages éprouvés durant l'exécution des travaux, que quand il y a une interruption de la jouissance de l'immeuble par la suppression entière ou partielle des moyens d'accès. En dehors de ces conditions, il n'y a d'indemnité que quand le dommage direct et matériel dont on se plaint est devenu permanent par l'établissement et la réception des travaux publics.

La cour impériale de Douai a décidé dernièrement, s'il est loisible à tout industriel d'empêcher que son établissement ne soit confondu avec une industrie rivale, c'est à la condition d'éviter tout ce qui serait de nature à nuire aux intérêts et au crédit de ses concurrents.

Ainsi, doit être considéré comme acte de concurrence illicite, le fait par un négociant de désigner nommément, dans ses circulaires et annonces, même sans mauvaise foi, un établissement rival qu'il recommande de ne pas confondre avec le sien.

On lit dans la *Presse*: Les chambres des huissiers viennent de prendre, dans un grand nombre de départements, une mesure qui nuit considérablement, non-seulement à la facilité des transactions

commerciales, mais encore au recouvrement de petites sommes; elles ont décidé qu'à l'avenir les huissiers ne devront plus se charger de recouvrer les effets de commerce portant la mention: *retour sans frais*.

Dans le cas où cette mention existerait, l'huissier n'y aura aucun égard et devra protester quand même. Toute infraction à cette décision anéantira son auteur devant l'assemblée disciplinaire, sans préjudice de l'action en dommages-intérêts qui pourrait être formée contre lui, au nom de la communauté.

Les modifications suivantes seront apportées au service des trains à partir du 1^{er} juin, afin de créer des relations plus directes entre Lille et Boulogne.

Premier départ de Lille, 6 h. 45 matin. — Arrivé à Calais 10 05. — Départ de Calais 10 40 (nouveau). — Arrivé à Boulogne midi.

Deuxième départ de Lille (express), 10 h. 20 matin. — Arrivé à Calais 12 30. — Arrivé à Boulogne 1 25.

Troisième départ de Lille, midi 10. — Arrivé à Calais 3 50 soir. — Départ de Calais 4 10 (nouveau). — Arrivé à Boulogne 5 45.

Quatrième départ de Lille (express), 10 h. 55 soir. — Arrivé à Calais 1 05 matin. — Départ de Calais 1 50. — Arrivé à Boulogne 5 h. 45.

Départ de Boulogne (express), minuit 25 (ancien). — Arrivé à Calais 1 h. 20 matin. — Départ de Calais 1 h. 55. — Arrivé à Lille 3 h. 55.

Deuxième départ de Boulogne, 6 h. matin. — Arrivé à Calais, 7 20. — Départ de Calais 10 h. — Arrivé à Lille 12 20 soir.

Troisième départ de Boulogne (express), midi 15 (ancien). — Arrivé à Calais 1 40 soir. — Départ de Calais 1 15. — Arrivé à Lille 3 h. 15.

Quatrième départ de Boulogne, 4 h. soir (nouveau). — Arrivé à Calais 5 40. — Départ de Calais 6 h. — Arrivé à Lille 7 36.

Les autorités belges ont remis hier, entre les mains de la gendarmerie de Tourcoing, le sieur Klein (Ernest), ex-mercier à Saint-Omer, inculpé de banqueroute frauduleuse et de détournement de mineure.

La police de Roubaix vient de mettre en arrestation les nommés Pierre Vercoûtère et Colette Palatte, originaires de la Belgique, prévenus de contrefaçon à un arrêté d'expulsion.

Dans sa dernière séance, le tribunal correctionnel de Lille a condamné à six mois de prison le nommé Pierre Va-fait, pour avoir soustrait un litre d'eau-de-vie dans un cabinet de Roubaix. — Cet individu est en sa quatorzième condamnation.

La société la Grande Harmonie a l'honneur de prévenir les membres honoraires et leurs familles qu'elle leur offrira, dans le local du Cercle, le mardi 1^{er} juin, une matinée musicale avec le concours de la Lyre roubaissienne. Le programme sera publié dans le *Journal de Roubaix* de dimanche prochain.

Dans la soirée d'avant-hier, deux jeunes gens fort bien mis, mais paraissant quelque peu échauffés par la boisson, se présentaient dans un estaminet de la Grande-Place, réclamant la faveur d'y déposer, pour une nuit seulement, un énorme coffre dont ils étaient porteurs. Le maître de l'établissement, ne voyant aucun inconvénient à exercer ce genre assez bizarre d'hospitalité, agréa la demande qui lui était faite. Les deux jeunes gens le remercièrent avec cette effusion que donne l'ivresse à certains individus, puis se retirèrent.

La nuit suivante, le patron est réveillé ainsi que sa femme et ses deux fils par un tapage étonnant, paraissant provenir de la place commune. On écoute; plus de doute, des voleurs essayent de forcer la porte d'entrée. Prenant sans plus tarder la ferme résolution de défendre le foyer domestique, la famille, dans ce simple appareil dont a parlé un poète, s'avance en corps vers l'ennemi; le père armé d'un long couteau marche en éclaireur, les deux fils portant l'un un tison, l'autre un manche à balai, forment le centre, et la mère, un chandelle à la main, éclaire cette scène héroïque. Le tapage redouble, et en arrivant dans la salle commune, on acquiert la certitude qu'il provient du coffre mystérieux. Les braves gens s'assurent quelque peu, mais s'inspirent de courage et de curiosité, ils se décident à faire sauter la serrure, d'ailleurs peu solide; alors, des flancs de ce coffre heurté de trois, s'échappe un jeune monsieur en costume complet de nuit cravate. On juge de la stupeur générale. Pourtant, quand tous eurent recouvré leurs esprits justement égarés, on finit par s'expliquer: le petit monsieur s'était enivré et endormi la veille à l'issue d'un souper avec quelques amis et ceux-ci avaient trouvé très-drole de fourrer ce convive dans le coffre... en y ménageant toutefois quelques trous. On sait le reste.

Le cabaretier donna un lit à l'intrus et ainsi finit cette charge de mardi-gras.

Au marché aux grains de Lille d'hier, il y a eu une baisse moyenne de 7 cent. à l'hectolitre.

A l'occasion des fêtes de Lille, M. J.-B. Glorieux, membre de la Société aérostatique et météorologique de France, exécutera une ascension avec le magnifique aérostat, le *Jupiter*, d'une capacité de 500 m. c.

Une descente en parachute, exécutée par M. Jules Glorieux, aura lieu pendant cette ascension.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX

FAITS DIVERS

Les journaux et correspondances de Paris nous apportent quelques détails sur une manifestation qui a eu lieu à l'École de Médecine. Nous lisons dans l'*Univers*:

« A une heure et demie, les gradins de l'amphithéâtre de l'école commencent à se remplir. Les vociférations les plus sauvages se font entendre jusqu'à deux heures; Girard à la lanterne! A bas Dupanloup! A bas le cercle catholique! A bas les cléricaux! A bas les Carlingues! A bas Bonchouse!

« M. Sée arrive: des applaudissements

frénétiques retentissent unanimement. Le professeur commence à parler: « J'ai écrit, dit-il, afin qu'on puisse répéter ce que je vais dire. » (Applaudissements et cris tumultueux.)

Messieurs, le parti de la délation vient d'être confondu une fois de plus. Déjà jugé par l'opinion publique, vos applaudissements le condamnent en dernier ressort. (Applaudissements prolongés, mêmes cris contre les délateurs et contre le Sénat.) Les délateurs sont confondus et se sont jugés eux-mêmes, et vous avez vu de les flétrir.

Le cours commence au milieu de ce tumulte. Un grand nombre d'élèves quittent la salle et vont se former en groupes dans la cour. On y commente les discours du Sénat. La plus grande animation règne parmi les étudiants qui se précipitent à la suite du professeur à l'École pratique. On chante la *Marsillaise*. La foule du dehors répond aux applaudissements de l'intérieur. Les sergents de ville, accourus, essayent de pénétrer dans la cour, ou les repousse et ferment sur eux la grille. Une nouvelle escouade arrive. Un chef de police veut parlementer, on le précipite dans le ruisseau.

Le doyen de la Faculté intervient alors, et essaie de calmer les étudiants. De nouveaux cris mêlés d'applaudissements retentissent. Plusieurs centaines d'ouvriers, dans la rue, prennent part aux démonstrations. Les abords de l'École étaient tellement encombrés que la circulation a été longtemps interrompue.

Nous n'avons encore que des détails incomplets; mais aujourd'hui de nouvelles scènes doivent avoir lieu; rendez-vous est donné pour deux heures, au cours de M. Vulpian, l'un des accusés du Sénat. — Arthur Loth.

Nous recevons communication des chiffres des débits extraits du canal de Suez, du 15 mars au 15 avril 1868, et de cette dernière date au 15 mai courant.

Le premier de ces deux mois présente un total de 1 million 486,898 mètres; le second donne une production de 1 million 797,000 mètres. Ce dernier chiffre est le chiffre normal. On peut même compter qu'il s'élèvera encore et atteindra prochainement 2 millions de mètres. D'où il résulte clairement que le travail sera terminé dans les derniers mois de 1869.

Voici maintenant le relevé trimestriel des recettes du transit provisoire de marchandises et de passagers par le canal de Suez:

1867. Premier trimestre, 255,149 francs 67 centimes. — Deuxième trimestre, 262,754 francs 27 centimes. — Troisième trimestre, 300,321 francs 56 centimes. — Quatrième trimestre, 474,597 francs 35 centimes.

1868. Premier trimestre, 544,961 francs 85 centimes.

On remarquera cette progression des recettes. Celles du quatrième trimestre de 1867 comparées à celles du premier trimestre accusaient une augmentation de 75 1/2 pour cent, et les recettes du premier trimestre de l'année présente, 1868, accusent sur le trimestre correspondant de 1867, une augmentation de 114 pour cent.

M. l'ingénieur Boutet, l'auteur du projet qui doit reliair la France avec l'Angleterre, par un pont railway a été reçu le 30 du mois dernier par S. M. l'Empereur. Nous recueillons dans le *Courrier du Pas-de-Calais*, les détails de cette entrevue:

La réception a été des plus bienveillantes. L'Empereur était parfaitement compétent et connaissait à fond la question. Il a même daigné provoquer plusieurs explications auxquelles M. Boutet a répondu d'une façon qui a donné pleine satisfaction à Sa Majesté.

Faites-moi, a dit l'Empereur, un mémoire très-détaillé sur les moyens de construction avec les plans, les prix de revient, le temps nécessaire à l'exécution le rapport et les bénéfices de l'entreprise; je l'examinerai moi-même et nous vous appuierons.

Ce projet, a ajouté Sa Majesté, est bien autrement pratique que tous les tunnels et tous les autres moyens qui ont été proposés et qui ne m'inspirent aucune confiance.

L'Empereur écoute avec une grande attention et beaucoup de bonté. Aucune question ne lui paraît étrangère, son regard est doux, mais profondément scrutateur. Il suit toujours vous mettre à l'aise.

Le grand plan est étendu sur le parquet; le Prince Impérial, en se retirant, sauta par dessus.

Monsieur, vous avez passé le premier sur le pont, dit le général Favé, qui avait présenté M. Boutet.

Sa Majesté a souri; et en se retirant, Napoléon III répéta: « Nous vous appuierons. »

On vient d'essayer dans les ateliers du *Times* une nouvelle presse qui dépasse tout ce qui a pu être inventé jusqu'à ce jour. Le papier destiné à l'impression est placé, sans solution de continuité, sur un rouleau qui le dévide au fur et à mesure des besoins. La machine peut imprimer 46,000 feuillets, soit 23,000 numéros complets à l'heure. C'est le chiffre le plus élevé qu'on ait jamais obtenu. La même machine coupe le papier à la dimension, le ploie et le livre avec son numéro d'ordre.

Le hanneton si traqué partout et qu'on considère comme une plaie à l'égal des chenilles, le hanneton entre dans une nouvelle phase, et bientôt peut-être au lieu de payer des primes pour le détruire, on l'éleva avec toutes sortes de soins comme les vers à soie.

Déjà en Suisse on en tire une huile excellente pour graisser les machines; pour brûler et même pour accommoder la salade; déjà en Prusse on en fait de la farine qui sert à confectionner des galettes pour la nourriture des jeunes faisans, perdrix, cailles, etc.; déjà on tente d'introduire la larve du hanneton dans notre cuisine et l'on y arrivera, tout à fait (ces vers blancs ne sont pas indigestes) dans que les escargots, dont on consomme 1 million par jour à Paris), affaire de mode et d'imagination.

Et voici qu'un jeune chimiste, M. Jorgel, extrait du hanneton une matière colorante qui est appelée à faire rapidement son chemin dans l'industrie. C'est une couleur jaune, fixe, qui varie du jaune de chrome au jaune d'or. Chaque hanneton en donne quelques centigrammes. Si cette couleur est adoptée par la mode, le hanneton sera l'an prochain hors de prix.

Le tribunal de Vienne a eu à juger, il y a peu de jours, une cause bien singulière. Une jeune orpheline avait été prise en flagrant délit de violation des tombes de son père et de son frère. Voici comment elle expliquait le délit dont elle était inculpée. En mourant, son père avait chargé ses enfants de séparer sa tête du tronc dès qu'il serait mort, en ajoutant que s'ils ne le faisaient, il se vengerait sur eux; ils ne tirèrent aucun compte de sa singulière voue. Les enfants étant morts successivement, l'inculpée, seule survivante, fut prise l'hiver dernier d'une toux persistante. Elle supposa que les mânes de son père, après avoir tué ses frères et ses sœurs, allaient l'atteindre à son tour. Elle prit alors la résolution de se rendre enfin au vœu du défunt, d'autant plus qu'elle avait constaté, en ouvrant le cercueil d'un de ses frères, que son corps avait été complètement décomposé. Ces aveux ont été faits avec tant de sincérité apparente, que le jeune homme n'a été condamné qu'à un mois de prison.

Aloumayon (qui dans la langue antérieure veut dire, parait-il, « j'ai vu le monde »), fils de Théodoros et de la fille de Bas-Oubie a été confié par les Anglais au docteur Wilson, de Bombay, qui est chargé de l'élever. Cet enfant, intelligent et joli, disent les correspondants des journaux anglais, n'est âgé que de sept ans.

Théodoros avait, sur les derniers temps, un très grand nombre de femmes, les Anglais n'en ont vu ni reconnaître que deux. La mère du jeune Aloumayon est traitée avec égard. Il semble que l'intention de sir Robert Napier est de l'amener soit en Angleterre soit aux Indes.

Quant à Théodoros, comme il s'était suicidé, il n'a pu avoir les honneurs de la sépulture religieuse ni de la sépulture militaire. Son cadavre avait été déposé à la porte de l'église de Magdala, et c'est là qu'il a été consommé durant l'incendie de Magdala. Le correspondant du *Times* fait un récit émouvant de cet incendie. Beaucoup de vieillards et de gens infirmes ne voulaient pas quitter Magdala et préféraient mourir dans les flammes. Les soldats anglais étaient obligés de les transporter de place en place, au fur et à mesure que le feu gagnait du terrain.

Une scène des plus étranges s'est passée hier, à dix heures du soir, dit le *Droit*, chez un marchand de la rue Saint-Denis. Il ne se trouvait dans la boutique, en ce moment, qu'une jeune fille de dix-neuf ans, la demoiselle Léonie G..., domestique, qui s'occupait à ranger différents objets parce qu'on allait fermer l'établissement. Un homme alors est entré brusquement, s'est précipité sur elle sans proférer une parole, et a cherché à la frapper dans la poitrine à l'aide d'un poignçon.

La jeune fille a paré, par un mouvement instinctif, avec son bras gauche, qui a été traversé d'outre en outre. Elle s'est affaissée aussitôt.

Avec la même arme, le meurtrier s'est porté rapidement plusieurs coups dans la région du cœur. Son poignçon lui a été arraché par les gens de la maison accourus au secours de la victime, et des sergents de ville qui sont survenus se sont emparés de sa personne.

Cet individu, qui paraissait en proie à une grande exaltation, a déclaré qu'il était le nommé Jules H..., âgé de 42 ans, employé de commerce, domicilié place Maubert. Questonné sur les motifs de l'action qu'il venait de commettre, il a dit qu'il n'avait aucun sujet d'animosité contre la jeune fille qu'il avait frappée et qu'il ne la connaissait en aucune façon. Ayant résolu de s'ôter la vie, il avait voulu se faire précéder de l'autre monde par une personne d'extérieur agréable, qui lui aurait servi d'introduitrice et l'aurait présenté aux habitants de la planète où tous deux étaient appelés à passer une seconde vie.

Ces propos, et autres semblables ont donné à penser que Jules H... venait d'agir sous l'influence d'une monomanie. Il a été conduit à la Préfecture où son état mental sera l'objet d'un examen.

On écrit de Tachkent à l'*Invalide russe*:

Le 5 avril, à deux heures du matin, un violent tremblement de terre, qui a duré près d'une minute, s'est fait sentir dans notre ville. Le phénomène a commencé par des secousses verticales auxquelles ont succédé des oscillations analogues à celles du roulis; et allant du sud-ouest au nord-est. Treize minutes après qu'elles avaient cessé, une forte secousse verticale s'est encore produite. Tous les édifices de Tachkent ont été ébranlés, et la plupart d'entre eux ont été endommagés. 9 hommes, 4 femmes et 2 enfants indigènes ont

péri dans des éboulements et 1 homme et 4 femmes ont été blessés. Les premières évaluations des autorités portent à plus de 8,000 roubles la perte matérielle des propriétaires et à plus de 3,000 roubles celle des commerçants. Chaque année, il y a à Tachkent des tremblements de terre, mais on ne se rappelle pas en avoir ressenti d'aussi fort. Un nouveau tremblement, très faible cette fois, a eu lieu le 8 avril à 10 heures.

On lit dans le *Courier des Etats-Unis*:

Il existe dans le nord du comté de Monmouth, dans l'Illinois, un joli village qui porte deux noms de l'autre monde, le nom grec d'Iona et le nom chinois de Shang-hai. Ce village vient d'être cultivé par une trombe comme un jeu de cartes. C'était un dimanche. Presque tous les habitants étaient à l'église du New-Avent. Il faisait une chaleur accablante; l'air était chargé d'électricité; plusieurs coups de tonnerre effroyables s'étaient fait entendre. Les fidèles étaient consternés. Tout à coup, l'église est remplie d'une lueur sulfureuse, la foudre éclate, le solé ébranlé est soulevé sur ses fondations, les lanternes sont défoncées, le toit s'écroule, et tout le peuple est enseveli sous les débris. A peine tout ce qui n'était pas tué ou blessé s'est-il relevé et échappé des décombres, que le ciel s'éclaircit, et le soleil radieux semble sourire à la catastrophe.

La scène, après ce désastre était lamentable, presque tout le village était détruit; à peine restait-il debout quelques bâtiments dans la partie du Sud. Seize maisons, sans compter l'école et les deux églises, étaient en ruines. Les morts et les blessés étaient nombreux; 35 à 40 personnes au moins; on ne sait pas encore au juste combien ont succombé.

La trombe avait touché terre à un mille et demi environ au nord du village; sa voie large à peu près trois-quarts de mille de large. Dans son parcours, elle a rasé, en dehors du massif d'habitations, des fermes, des clôtures, des arbres, etc. Le pays est dans la consternation.

Autre désastre du même genre. On mande de Nashville (Tennessee), le 7 mai:

Hier, vers cinq heures et demie, un cyclone a passé sur une portion des comtés de Davidson et de Williamson, au sud de Nashville. Sa voie était d'un demi-mille, et sur un parcours de 10 milles, des maisons, des arbres et des clôtures ont été enlevés. M. Chumbley a été tué avec un de ses enfants; sa femme et ses trois autres enfants ont été grièvement blessés. Leur maison a été enlevée et transportée à 300 yards de distance. D'autres bâtiments ont été endommagés, mais il n'y a pas eu d'autres victimes.

Il vient de se fonder à Florence une société composée d'officiers de journalistes et d'hommes politiques qui a formé un conseil d'honneur chargé de mettre un frein à la fureur des duels, actuellement en vogue dans le monde politique de la capitale italienne.

Dépêche commerciale

Liverpool jeudi 28 mai.
Marché plus ferme.
Vins 10,000 balles.
Middling louisiane 11 1/2.
Robert Funke et Cie.

COURS DE LA BOURSE

Du 28 Mai 1868

Cours de	Cours précédent
4/200	69 65
3/200	100
4/200	69 70
3/200	100 25

ANNONCES

Etudes de M^{rs} TACQUET et DUCHANGE, notaires à Roubaix.

ROUBAIX, Embranchement de l'Espeule.

A VENDRE

5 MAISONS ET TERRAIN

produisant un loyer annuel et total de 1.225 fr., libres de tout bail.

Le lundi 8 juin 1868, à 3 heures de l'après-midi, M^{rs} TACQUET et DUCHANGE, notaires à Roubaix, procéderont en l'étude de M^{rs} Tacquet, rue Pauvree, n^o 32, à l'adjudication dudit bien.

(Voir les affiches.)

Etude de M^{rs} TACQUET, no laire à Roubaix.

A VENDRE

13 MAISONS d'ouvriers

sises à ROUBAIX, rue des Sept-Ponts,

(en face le triage de M. Mazure-Mazure.)

Le mardi 9 juin 1868, à 3 heures de l'après-midi, M^{rs} TACQUET procédera en son étude à Roubaix, rue Pauvree n^o 32, à l'adjudication définitive dudit bien, sur la mise à prix proposée de 16,000 fr., et même sur une seule enchère.

(Voir les affiches.)

A Louer

pour le 15 juin prochain

ROUBAIX, près la Place

rue du Vieil - Abrevoir, 10

UNE GRANDE MAISON

à usage de marchand

S'adresser à M. JOURDAIN commissaire-greffier au tribunal civil de Lille.

Et à M^{rs} DUTHOIT notaire à Roubaix.